



DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT
SOUTIEN À L'INITIATION DE PROJETS STRUCTURANTS POUR LA
FRANCOPHONIE SCIENTIFIQUE AU MOYEN-ORIENT

APPEL À PROJETS

Soutien à l'initiation de projets structurants pour la Francophonie scientifique au Moyen-Orient

Règlement

Ouvert en ligne du 15 janvier au 15 mars 2024

Le genre masculin est employé dans le but d'alléger le contenu du texte

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

L'AUF Moyen-Orient lance un appel pour un « soutien à l'initiation de projets structurants pour la Francophonie scientifique au Moyen-Orient » pour accompagner les universités **membres de l'AUF situées dans la région Moyen-Orient** dans leur développement à travers des **mobilités de courte durée** rattachées à des projets stratégiques pour permettre de soutenir le rayonnement de la Francophonie scientifique.

Ce dispositif vise à favoriser le déploiement opérationnel d'activités susceptibles de conduire à court terme à la mise en place d'actions structurantes : projets de coopération, multilatéraux, mise en place de structures ou de projets, de nouvelles filières, etc.

Cet appel vise à maintenir ou développer, à travers une possibilité de mobilité courte pour des responsables scientifiques ou universitaires, des collaborations et des partenariats structurants pour le développement de la Francophonie scientifique. Il s'agit de faciliter l'initiation du montage de nouveaux projets stratégiques pour les membres et d'initier de nouveaux partenariats.

Plus précisément, ce dispositif a pour vocation de traduire les 2 actions suivantes :

-Action 1 : Appui au renforcement et au développement de collaborations internationales des universités membres à travers la mise en place de missions de coopération universitaire ou scientifique dans l'espace francophone, et la mise en réseau avec des partenaires internationaux.

-Action 2 : Appui au renforcement des capacités des établissements membres de l'AUF Moyen-Orient à travers des missions courtes d'expertise, d'évaluation et/ou d'audit, en fonction des besoins stratégiques exprimés par les autorités universitaires de la région.

La Direction régionale Moyen-Orient assure l'examen de la recevabilité des dossiers, les évalue et en fait un classement. La sélection finale est proposée à la Commission régionale d'experts économiques et scientifiques (CREES) de la Direction régionale Moyen-Orient.

Les résultats définitifs seront mis en ligne sur le site web de l'AUF Moyen-Orient : <http://www.auf.org/moyen-orient> et les candidats sélectionnés, en listes principale et d'attente, seront informés par courrier électronique.

OBJECTIFS DE L'APPEL

Le présent dispositif se propose de :

- Stimuler la coopération entre les institutions, le renforcement des compétences et le développement de la mise en réseau ;
- Contribuer à l'accès des bénéficiaires à des projets, partenariats et réseaux internationaux au sein de la communauté de la Francophonie scientifique ;
- Répondre aux besoins d'accompagnement en matière de pilotage stratégique des universités ;
- Favoriser le renforcement des capacités, l'échange de bonnes pratiques et l'acquisition de nouvelles compétences innovantes en matière de pédagogie pour accompagner les universités vers une pédagogie innovante et une gouvernance moderne.

L'appel est ouvert à tous les champs disciplinaires avec une attention prioritaire pour les projets qui encouragent l'innovation et le transfert des connaissances et des compétences.

PUBLIC CONCERNÉ

Enseignants, chercheurs et responsables des établissements membres de l'AUF.

TYPES D'ACTIVITÉS VISÉES

Cet appel concerne l'appui aux activités suivantes :

- Missions de coopération universitaire ou scientifique.
- Missions d'expertise, d'évaluation et/ou d'audit.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Conditions générales :

- Le dossier de candidature doit être porté par un établissement membre de l'AUF situé dans la région du Moyen-Orient et à jour dans le paiement de sa cotisation à l'AUF ;
- Un même établissement peut déposer plusieurs dossiers de candidature. Chaque projet devant faire l'objet d'une soumission séparée ;
- Le candidat doit remettre à l'AUF un rapport d'activités dans les deux mois suivant la mobilité comprenant un compte-rendu de mission et une appréciation sur l'effet structurant de la mission tel que perçu localement ;
- Les mobilités doivent être programmées du 15 mai au 31 décembre 2024. Une mission non effectuée durant cette période ne pourra en aucun cas être reportée à une date ultérieure.

Ces appuis devront s'intégrer parfaitement dans les plans de développement des compétences académiques des établissements et être utiles au renforcement des capacités des universités de la région Moyen-Orient.

Les missions de coopération universitaire ou scientifique doivent répondre aux conditions suivantes :

- Le missionnaire candidat doit justifier de ses titres et du statut d'enseignant et/ou chercheur en exercice au sein d'un établissement membre de l'AUF situé dans un pays différent de l'établissement d'accueil ;
- Le missionnaire candidat doit justifier d'une invitation par l'établissement d'accueil ;
- L'établissement d'accueil doit être membre de l'AUF et situé en dehors du pays de l'établissement demandeur de la mission.

Les missions d'expertise, d'évaluation et/ou d'audit doivent répondre aux conditions suivantes :

- Le missionnaire doit justifier du statut de rattachement à un établissement d'enseignement supérieur différent de l'établissement d'accueil ;
- Le missionnaire candidat doit justifier d'une expertise dans le domaine concerné ;
- L'établissement d'accueil doit être membre de l'AUF et situé dans un pays différent de celui dans lequel le missionnaire est en fonction ;
- La mission doit répondre à un besoin exprimé par un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche d'un pays de la région Moyen-Orient, en matière de planification, de pilotage stratégique et de gestion interne des universités ;
- L'établissement d'accueil doit justifier de l'opportunité de la mission en fonction de ses besoins et de sa capacité d'accueil.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont les suivants :

- La qualité académique du dossier ;
- La cohérence de la demande avec les priorités et les besoins des établissements demandeurs et les thématiques prioritaires de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF ;
- Les objectifs attendus et les retombées à court terme du projet ;
- L'inscription de la mission dans un projet structurant de l'établissement demandeur et de transfert de compétences, et la pertinence de la mobilité dans le cadre du projet ;
- Le flux de mobilité (priorité aux mobilités vers le Sud) ;
- L'équilibre entre les genres des candidats (la priorité sera donnée aux candidates à qualité égale des dossiers) ;
- La dimension francophone du projet et l'usage de la langue française ;
- La participation financière à la prise en charge de l'enseignant missionnaire par l'établissement d'accueil et/ ou d'origine ;
- L'absence d'expertise locale dans le domaine de spécialité du missionnaire.

CALENDRIER

15 janvier 2024	: Lancement de l'appel à projets
15 mars 2024	: Clôture de l'appel à projets
Avril 2024	: Sélection des candidats et publication des résultats de la sélection
A partir de mai 2024	: Formalités administratives de mise en route et démarrage des activités

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

Pour être éligibles, les actions à soutenir dans le cadre de cet appel à candidatures devraient s'inscrire dans des projets de collaboration structurants pour le développement de la Francophonie scientifique. Dans le cadre de ces mobilités de courte durée (de l'ordre d'1 semaine), dont l'objectif est de faciliter l'initiation du montage de nouveaux projets stratégiques pour les membres et d'initier de nouveaux partenariats, **l'AUF prendra en charge** :

- **un titre de transport** aller-retour en classe économique entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil ;
- **une assurance** maladie, accident et rapatriement pour la période de la mission soutenue par l'AUF ;
- **les frais de séjour** (perdiem de 140€ par jour dans un pays du Nord et de 110 € par jour dans un pays du Sud) versés dans la limite de la durée de la mission accordée et sur une période maximale de 8 jours.

Indépendamment du type du soutien sollicité, il est à noter que :

- Le titre de transport est émis par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et mis à la disposition du bénéficiaire ;
- Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'AUF, selon les disponibilités et au prix le plus avantageux) ;
- Les excédents de bagages ne sont pas pris en charge ;
- Les pénalités de modification ou d'annulation sont à la charge du bénéficiaire ;
- Les autres formalités sont à la charge de l'allocataire, le bénéficiaire devra en outre justifier des visas et vaccinations requis pour se rendre dans le pays d'accueil. Il est notamment indispensable de vérifier les conditions d'entrée sur le territoire.

DOSSIER DE CANDIDATURE

TOUTES LES PIÈCES DU DOSSIER DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES OU TRADUITES EN FRANÇAIS. ELLES DOIVENT ÊTRE EN FORMAT .PDF ET DATÉES DE MOINS DE 3 MOIS À LA DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL À PROJETS

Les dossiers de candidature, pour être recevables et indépendamment de la nature de la mobilité souhaitée, doivent être soumis en ligne et comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature dûment complété EN LIGNE dans les délais impartis, accessible à l'adresse: [Formulaire-Soutien à l'initiation de projets structurants pour la Francophonie scientifique au Moyen-Orient- 2024](#) ;
- L'accord du supérieur hiérarchique de l'enseignant, enseignant-chercheur et/ou missionnaire, signé par le plus haut responsable de l'établissement ou une autorité déléguée ;
- Le curriculum vitae actualisé, en français, détaillant l'ensemble du cursus universitaire et professionnel du candidat ;
- La description détaillée du projet ou du programme de la mission d'expertise ;
- Le programme de travail dans la structure d'accueil au cours de la mobilité ;
- La lettre d'invitation du responsable académique de la structure d'accueil justifiant l'opportunité de la mission et précisant la participation financière de l'établissement et les dates de mobilité ;
- Une copie de la page d'identification du passeport.

**POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À CET APPEL À PROJETS,
MERCİ DE NOUS CONTACTER À L'ADRESSE SUIVANTE :**

L'établissement candidat est situé dans l'un des pays suivants de la région Moyen-Orient :		Contacteur :
ARABIE SAOUDITE CHYPRE DJIBOUTI ÉGYPTE ÉMIRATS ARABES UNIS ÉTHIOPIE IRAK IRAN JORDANIE	LIBAN PAKISTAN PALESTINE QATAR TURQUIE SOMALIE SOUDAN YÉMEN	DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT (DRMO) Rue de Damas Villa F, Cité Bounoure B.P. 11-81, Riad El Solh - Beyrouth, Liban Tél (standard) : +961 1 420 270 Courriel : enseignement-mo@auf.org Site Internet : www.auf.org/moyen-orient

Les dispositifs d'appui de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.auf.org/moyen-orient/>